

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE****Identification du produit : OCCI MITES ALIMENTAIRES****Description du produit : PIEGE ENGLUE A PHEROMONES**

FOURNISSEUR : **LABORATOIRES LOGISSAIN**
Z.I.
90800 ARGIESANS
Tél. : 03 84 36 61 10
Fax : 03 84 28 92 43

Nom du responsable : **M. Jerome JAECK**

2 NUMERO D'APPEL D'URGENCE

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Rennes CHRU, Hôpital Pontchaillou, Pavillon Clemenceau	2 rue Henri-le-Guilloux 35043 Rennes Cedex 09	+33 2 99 59 22 22	
France	Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Rouen Hôpital Charles Nicolle	1, rue de Germont 76031 Rouen Cedex		
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de BORDEAUX CHU Pellegrin Tripode	Place Amelie Raba-Leon 33076 Bordeaux Cedex	+33 5 56 96 40 80	
France	Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Grenoble CHRU Hôpital Albert Michallon	BP 217 38043 Grenoble Cedex 09		
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LYON	162, avenue Lacassagne Bâtiment A, 4ème étage 69424 Lyon Cedex 03	+33 4 72 11 69 11	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Marseille Hôpital Sainte Marguerite	270 boulevard de Sainte Marguerite 13274 Marseille Cedex 09	+33 4 91 75 25 25	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48	
France	Centre de Toxicovigilance et de Toxicologie Clinique de Reims Hôpital Maison Blanche	45, rue Cognac-Jay 51092 Reims Cedex		

France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de STRASBOURG Hôpitaux universitaires	1 Place de l'Hôpital BP 426 67091 Strasbourg Cedex	+33 3 88 37 37 37	
France	Centre Antipoisons et de Toxicovigilance de Toulouse Hôpital Purpan, Pavillon Louis Lareng	Place du Docteur Baylac 31059 Toulouse Cedex	+33 5 61 77 74 47	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LILLE C.H.R.U	5 avenue Oscar Lambret 59037 Lille Cedex	0 800 59 59 59	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy Hôpital Central	29 avenue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny 54035 Nancy Cedex	+33 3 83 22 50 50	

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

3.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

3.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP)

: P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:

laver abondamment à l'eau et au savon.

3.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

4 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

4.1. Substances

Non applicable

4.2. Mélanges

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la rubrique 3.2 de l'Annexe II de REACH

5 PREMIERS SECOURS

5.1. description des premiers secours

Premiers soins général :

Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation :

Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos

Premiers soins après contact avec la peau :

Ôter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.

Premiers soins après contact oculaire :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

Premiers soins après ingestion :

Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Consulter d'urgence un médecin.

5.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets :

Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

5.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

6 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

6.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone.

Eau pulvérisée. Sable

Agents d'extinction non appropriés :

Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

6.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie :

Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau
Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques
Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie
contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie :

Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection,
y compris une protection respiratoire.

7 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**7.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****7.1.1. Pour les non-secouristes**

Procédures d'urgence :

Éloigner le personnel superflu.

7.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection :

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage

Procédures d'urgence :

Aérer la zone.

7.2. Précautions pour protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les
eaux du domaine public.

7.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage :

Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.
Réduire à un minimum la production de poussières.
Stocker à l'écart des autres matières.

7.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

8 MANIPULATION ET STOCKAGE**8.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Précautions à prendre pour une manipulation sans
danger :

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et
de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le
travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin
d'éviter la formation de vapeurs.

8.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage :

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais
et bien ventilé à l'écart des : Garder les conteneurs fermés en dehors
de leur utilisation.

Produits incompatibles :

Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles :

Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

8.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

9 CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**9.1. Paramètres de contrôle**

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2. Contrôles de l'exposition

Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains :

Porter des gants de protection.

Protection oculaire :

Lunette anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

Protection des voies respiratoires :

Porter un masque approprié

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

10 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique :	Solide
Couleur :	Incolore
Odeur :	Inodore
Seuil olfactif :	Aucune donnée disponible
pH :	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative : (l'acétate butylique = 1)	Aucune donnée disponible
Point de fusion :	Aucune donnée disponible
Point de congélation :	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
Point d'éclair :	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation :	Aucune donnée disponible
Température de décomposition :	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Ininflammable
Pression de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20°C :	Aucune donnée disponible
Densité relative :	Aucune donnée disponible
Solubilité :	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau : (Log Pow)	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique :	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique :	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives :	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes :	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité :	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

11 STABILITE ET REACTIVITE

11.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

11.2. Stabilité chimique

Non établi.

11.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

11.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

11.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

11.6. Produits de décomposition dangereux

Fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

12 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

12.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) :	Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) :	Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation) :	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée :	Non classé
Indications complémentaires :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Lésions oculaires graves/irritation oculaire :	Non classé
Indications complémentaires :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Non classé
Indications complémentaires :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagénicité sur les cellules germinales :	Non classé
Indications complémentaires :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité :	Non classé
Indications complémentaires :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction :	Non classé
Indications complémentaires :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles : (exposition unique)	Non classé
Indications complémentaires :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles : (exposition répétée)	Non classé
Indications complémentaires :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration :	Non classé
Indications complémentaires :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine : et symptômes possibles	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

13 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

13.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme : (aiguë)	Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme : (chronique)	Non classé

13.2. Persistance et dégradabilité

Mites Alimentaires – Pièges de détection	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

13.3. Potentiel de bioaccumulation

Mites Alimentaires – Pièges de détection	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

13.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires :	Éviter le rejet dans l'environnement.
-------------------------------	---------------------------------------

14 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

14.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/
Emballage :

Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux
En vigueur.

Écologie – déchets :

Éviter le rejet dans l'environnement

15 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

En conformité avec : ADR / MDG / IATA / ADN / RID

15.1. Numéro ONU

N°ONU (ADR) :	Non applicable
N°ONU (IMDG) :	Non applicable
N°ONU (IATA) :	Non applicable
N°ONU (ADN) :	Non applicable
N°ONU (RID) :	Non applicable

15.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) :	Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG) :	Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA) :	Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN) :	Non applicable
Désignation officielle de transport (RID) :	Non applicable

15.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) :	Non applicable
---	----------------

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) :	Non applicable
--	----------------

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) :	Non applicable
--	----------------

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) :	Non applicable
---	----------------

Classe(s) de danger pour le transport (RID) :	Non applicable
---	----------------

15.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) :	Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) :	Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) :	Non applicable
Groupe d'emballage (ADN) :	Non applicable
Groupe d'emballage (RID) :	Non applicable

15.5. Danger pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement :	Non
Polluant marin :	Non
Autres informations :	Pas d'informations supplémentaires disponibles

15.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

Non applicable

Non applicable

Non applicable

Non applicable

15.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

16 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

16.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

16.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

16.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

16.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

17 AUTRES INFORMATIONS

Sources des données :

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations :

Aucune

Fait à ARGIESANS

Le 09.09.2022